Les dispositifs académiques

La délégation académique à la formation tout au long de la vie (FTLV) est chargée de mettre en œuvre la stratégie de formation de l'académie de Grenoble. Découvrez rapidement son fonctionnement à travers la vidéo ci-dessous.

Dans le cadre de cette politique académique, chaque DSDEN décline son projet de formation à destination des personnels du 1er degré. Pour consulter l'offre dédiée, n'hésitez pas à consulter les espaces spécifiques des sites des DSDEN.

Le Plan Académique de Formation (PAF) présente l'offre de formation destinée aux personnels de l'Éducation Nationale de l'Académie de Grenoble.
Il se compose du :

- Plan académique de formation – offre Institutionnelle
- Plan académique - Formations d'Initiative Territoriale

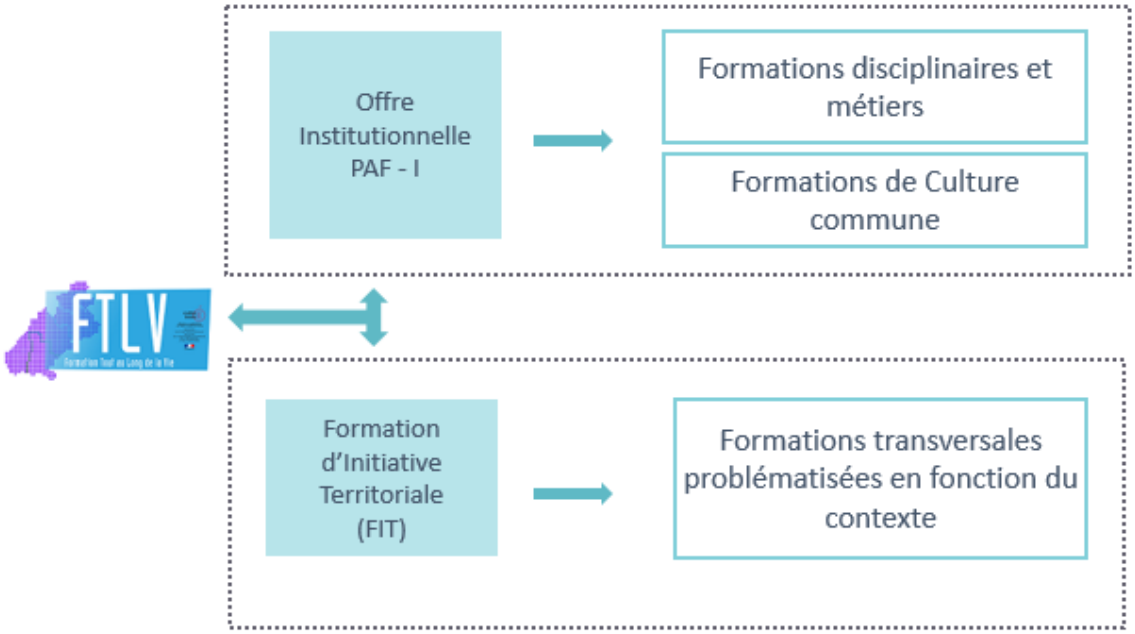

1. L'offre institutionnelle

L'offre institutionnelle du Plan académique de formation se structure en quatre parties :

- **La culture commune** permet de renforcer les compétences transversales communes aux différents métiers de l'éducation. L'objectif est d'accompagner les équipes face aux évolutions du système éducatif. Ces formations sont réparties selon 4 axes :
  - Réussite de tous les élèves
  - Ouverture sur le monde
  - Valeurs de la République
  - Numérique et Innovation

- Le **pôle Débuter dans le métier et se situer dans le système éducatif** met en œuvre des formations d'adaptation à l'emploi pour les personnels qui accèdent à de nouvelles missions.

- **Le pôle Acquérir des compétences spécifiques et adapter ses pratiques** met en œuvre des formations visant à compléter ou approfondir ses compétences dans l'exercice de ses missions. Il s'agit essentiellement des formations « disciplinaires » pour les enseignants, CPE et Psy En et « métiers » pour les autres personnels.

- Le pôle **Evoluer dans son parcours professionnel et valoriser ses compétences** met en œuvre des formations visant à accompagner les personnels dans leur projet professionnel en les préparant aux concours, en leur permettant d'obtenir des certifications, des diplômes ou d'étendre leurs champs d'action (formateurs académiques, référents numériques…)

  Pour plus de renseignements : https://ftlv.web.ac-grenoble.fr/content/plan-academique-de-formation-2019-2020-offre-institutionnelle#Modalit%C3%A9

Les formations d'initiative territoriale – FIT

Les **FIT (Formations d'Initiative Territoriale)** visent à répondre aux besoins d'un territoire : établissement, regroupement d'établissements, bassin, service et s'inscrivent dans une volonté d'assurer un socle commun de connaissances et de valeurs partagées selon les 4 axes de culture commune.

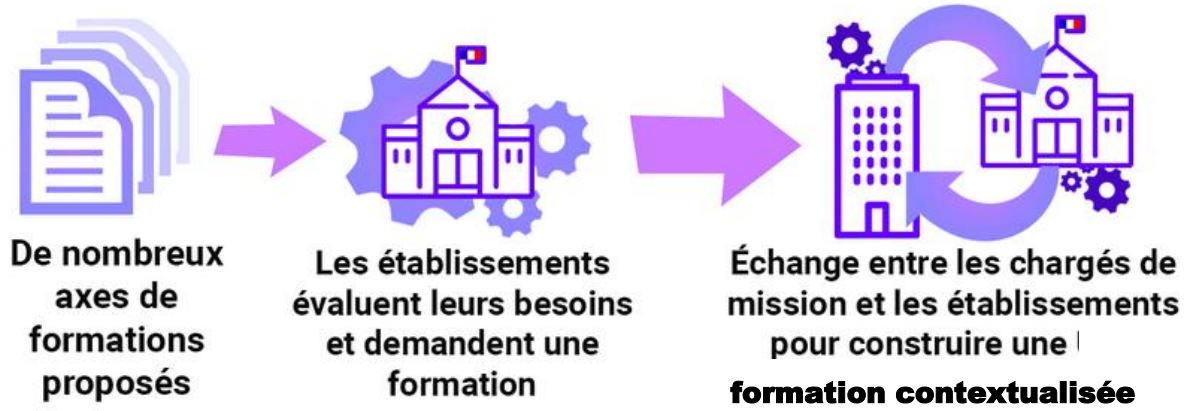

Vous trouverez ICI le tableau des thématiques (dispositifs-cadre) sur lesquelles vous pouvez demander des Formations d'Initiative Territoriale.

Tous les personnels qu'ils soient enseignants, CPE, PsyEN, infirmièr(e)s, assistant(e)s sociaux(-ales), secrétaires, personnels d'intendance ou d'encadrement sont susceptibles d'être inscrits à une formation d'initiative territoriale.

Dans chacun des 4 axes de culture commune, Réussite de tous les élèves, Valeurs de la République, Ouverture sur le monde et Numérique et Innovation, **des unités de sensibilisation permettent à chacun de percevoir les notions clés que sous-tendent les différents thèmes**.

Ces formations sont accessibles par inscription individuelle.
Ce sont des formations avec une partie asynchrone (à distance) qui se déroule sur la plateforme Magistère avec parfois un présentiel associé.